



VINGT-DEUXIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

tenue le jeudi 24 août 2006 à 19 heures

par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

au siège social : D. Breton, A. Brunelle, C. Gleeson

par audioconférence : A. Gauthier, J. Lorek, F. Marcotte Roy, D. Martin, M. Owca,
L. Pominville, S. Payeur

Administration : S. Mauro, M. Fortier, R. Lepage, J. Bélanger, L. Houghton

Absences : M.-E. Kennedy

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 19 heures. Elle procède ensuite à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 22X-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la vingt-deuxième réunion extraordinaire tenue le jeudi 24 août 2006, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. APPROBATION DU BUDGET PROVISOIRE 2006-2007

Mme Michèle Fortier, directrice du Service des finances, présente le budget provisoire à l'aide d'un nouveau format qui démontre plus précisément les liens entre les subventions reçues et les lignes de dépense. Elle explique que les fonds de l'Entente Canada-Ontario et les subventions supplémentaires pour les diverses initiatives du MÉO ne font pas partie du budget provisoire. Ces revenus seront inclus dans les budgets révisés lorsque le MÉO aura confirmé les montants des subventions. Conseillère Brunelle exprime ses préoccupations à l'égard de la subvention pour le transport scolaire. Elle demande à l'administration de réexaminer cette ligne puisque le transport est un facteur important dans le recrutement et la rétention des effectifs.

5. APPROBATION DU BUDGET PROVISOIRE 2006-2007 (suite)

Résolution n° 22X-02 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseiller Pominville

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget provisoire 2006-2007, tel que présenté.

Adoptée

6. QUESTIONS

Néant.


7. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 22X-03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Martin

QUE la séance de la vingt-deuxième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 24 août 2006 soit levée à 19 h 40.

Adoptée


Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation


Angèle Brunelle
présidente

/lh